BULLETIN D'INSCRIPTION CONCOURS LUMIÈRES DE NOËL

A retourner avant le vendredi 06/12/2024, par courriel à enfance@beynes.fr ou à déposer à l'accueil de la Mairie. (Règlement disponible en téléchargement sur www.beynes.fr)

Je soussigné(e) :
Adresse postale :
Courriel:
Téléphone(s) ·

Déclare avoir pris connaissance du règlement et souhaite participer au concours des maisons, balcons et commerces illuminés 2024 dans la catégorie :

Maison illuminée avec ou sans jardin / visible de nuit *

* cochez une seule case, celle la mieux appropriée à votre décor

- Fenêtres ou balcons illuminés / visibles de nuit *
 - Le prix du commerce illuminé et ou vitrine illuminée / visible(s) de nuit *
- 🗖 J'autorise que ma maison ou mon commerce soit pris en photo et exposé au sein d'un diaporama de présentation ou reportage sur le concours.
- 🗖 J'autorise la diffusion de mon adresse postale afin que les habitants puissent découvrir mes illuminations de Noël.

Le jury passera sur RDV entre le lundi 9 et le vendredi 13/12/24, en soirée.

Beynes, le







Signature





